

L'ÉCHO

DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL,

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 3^{me} JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'ÉCHO PARAITRA LE 21 DE CE MOIS.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 5 Juin 1860.

No. 11.

SOMMAIRES.—Chronique de la quinzaine.—Voyage à la Rivière Rouge par le Rév. P. Aubert.—Colonisation au Canada, par M. Boucher de la Bruère.—Vie de Melle. Le Ber.—Histoire naturelle, Poissons.—Le Lila.—Théâtre.—Nécrologie de l'Hon. Juge Chabot.—Le Baron Cauldrée-Boileau.

Chronique de la Quinzaine.

De l'Administration Romaine.—M. Villemain.—M. St.-Marc-Girardin.—M. Sauzet.—Témoignage de B. Taylor.—Le curé d'Arts et le curé de Notre-Dame-des-Victoires.—La Fête-Dieu.

Dans un de nos numéros précédents, nous avons parlé de la comparaison que l'on pouvait faire entre l'Administration Romaine et l'Administration Anglaise, et nous avons montré d'après plusieurs documents, que le résultat n'est pas tel que se l'imaginent, à l'avance, bien des Libres-Penseurs et bien des lecteurs assidus et crédules du *Siècle* ou autres feuilles révolutionnaires.

Ces extraits étaient empruntés à plusieurs Revues françaises et à l'ouvrage de M. Margotti, intitulé *Rome et Londres*. Depuis ce temps-là, d'autres travaux ont paru qui justifient les mêmes assertions. M. Xavier Fontaine, dans le journal *Le Monde*, a établi un semblable parallèle ; M. de St.-Marc-Girardin, célèbre littérateur, professeur distingué à la Sorbonne, Rédacteur principal du *Journal des Débats*, a fait paraître, dans la *Revue des deux Mondes*, un article étendu où il établit, avec le talent et la vivacité d'esprit qui le caractérisent, les devoirs du Souverain Pontife et les avantages que le peuple romain et l'Italie entière ont recueillis du gouvernement des Papes : nous citons cette autorité parce qu'elle est digne d'être rapprochée du nom de M. Villemain dont l'apologie a fait une telle sensation.

Enfin, un homme illustre, M. Paul Sauzet, l'un des avocats les plus distingués de France, qui défendit en 1830, M. de Chantelause, Ministre de Charles X, lorsqu'il fut traduit avec ses collègues devant la Chambre des Pairs, et qui depuis eut l'honneur d'être Président de la Chambre des Députés, pendant dix années consécutives, vient d'utiliser ses loisirs en faisant pa-

raître un ouvrage considérable sur le gouvernement Pontifical intitulé : *Le Pape devant l'Europe*.

Outre le bien que peut faire l'exposé des droits du Souverain Pontife, présentés par des hommes aussi remarquables et qui ont de si nombreux admirateurs en France et en Europe ; outre l'autorité que peuvent revendiquer des auteurs qui nous offrent ce qu'il y a de plus éminent comme *penseurs*, comme *publicistes* et comme *jurisconsultes*, il est intéressant de plus de considérer que ceux qui ont toujours figuré parmi les *chefs de l'opinion libérale en France*, soutiennent et acclament, de toute la puissance de leur talent, les titres du gouvernement Romain à la justice et à la reconnaissance des peuples.

Rome n'a donc rien d'incompatible avec les progrès et les tendances légitimes des temps modernes ; elle n'est donc pas opposée à tout ce que les peuples peuvent désirer de bon et d'utile ; nous en sommes persuadés depuis longtemps, mais on a tant répété le contraire qu'il est bon que la vérité soit dite, de toutes parts, par ceux que leur position, leur expérience des affaires, leurs opinions politiques mettent à l'abri de tout reproche de complaisance intéressée ou d'aveuglement volontaire.

Après les témoignages importants de ces illustrations du monde politique, nous pouvons en mentionner particulièrement d'autres appartenant à d'autres croyances, qui ont leur poids et leur importance. On a cité les discours remarquables de lord Normanby qui a été, plusieurs années, ambassadeur en Italie, et qui, devant le Parlement anglais, a nié hautement la plupart des faits odieux imputés au gouvernement Romain. Ces jours-ci, nous avons vu de plus avec plaisir la souscription de M. Guizot en faveur du Pape. M. Guizot encore protestant, il est vrai, malgré toute son admiration pour les institutions catholiques, malgré les témoignages si éclatants donnés plus d'une fois pour tout ce qu'il y a de bon dans la véritable Eglise, s'il n'est pas encore revenu à la vérité, s'il n'a pas encore mis sa profession extérieure d'accord avec des idées si clairement exprimées, au moins par ce